



« LALAFAB! Les Ateliers d'été » 2024

Conditions générales de vente

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

L'association Chanson Contemporaine propose à ses adhérents une semaine de formation, intitulée « LALAFAB! Les Ateliers d'été », du vendredi 23 août (13h30) au mercredi 28 août 2024 (18h) –les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être légèrement modifiés une fois les emplois du temps fixés de manière définitive-.

La formation se tiendra au Conservatoire Marcel Landowski de Troyes (situé 8 bis rue de la Paix à Troyes).

Elle est composée de 3 cursus :

- **Direction de chœur (adultes et ados/enfants)**
- **Accompagnement piano ou guitare au chant individuel et collectif**
- **Gestion de projet artistique et culturel**

L'inscription à l'un de ces cursus implique l'acceptation sans réserve par le participant des conditions ci-après et son adhésion pleine et entière aux conditions générales d'achat.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION CONTEMPORAINE

Cette formation faisant partie des activités organisées par Chanson Contemporaine, l'adhésion individuelle à l'association est obligatoire et permettra de bénéficier des services et de l'assurance responsabilité civile réservés à ses membres.

Rappel des montants d'adhésion 2024 :

- Adhésion individuelle classique : 40 €
- Adhésion individuelle membre d'une chorale adhérente (sous réserve de cotisation de groupe à jour) : 10 €

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Une feuille d'émargement sera signée pour chaque demi-journée de formation.

Une attestation de présence sera remise au participant en fin de stage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute demande de participation devra être formulée par le biais du formulaire accessible sur le site de Chanson Contemporaine. Ce formulaire constitue une demande de pré-inscription et ne valide pas la participation définitive.

Les candidatures devront être formulées avant le 17 juin 2024. Si le quota d'inscrits est alors atteint, les inscriptions seront closes. Si des places sont encore disponibles, les inscriptions pourront se poursuivre jusqu'à atteindre le quota défini.

TARIFS ET RÈGLEMENT

Le coût pédagogique de la formation est de 660 euros pour le cursus Direction de chœur et de 750 euros pour les cursus Accompagnement instrumental et Gestion de projet (ce tarif intègre les repas du midi).

En supplément, une option d'hébergement est proposée pour 170 euros supplémentaires ou 220 euros supplémentaires selon l'équipement de la chambre pour 5 nuitées avec petits-déjeuners, ainsi que les repas du soir pour 75 euros (5 diners). Options supplémentaires à sélectionner dans le formulaire d'inscription.

Le règlement s'échelonne selon les échéances suivantes :

- 30% d'acompte au moment de la demande de participation
- 35% d'acompte le 15 juin 2024
- 35% (soit le solde) le 20 juillet 2024

Si une demande d'inscription n'est pas retenue, l'acompte versé au moment de la demande sera remboursé en totalité.

En cas de prise en charge par un OPCO dont dépend le stagiaire, il appartient à celui-ci d'exprimer dès sa demande d'inscription, son projet de demande de financement auprès de Chanson Contemporaine. Un dossier sera alors constitué et porté par l'INECC, partenaire de Chanson Contemporaine. L'accord de financement doit être transmis à Chanson Contemporaine dès réception par le stagiaire et le cas échéant, l'exemplaire du devis doit être retourné dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à Chanson Contemporaine.

En cas de prise en charge partielle, la différence sera directement facturée par Chanson Contemporaine au stagiaire.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation devra être formulée par écrit pour être enregistrée.

Si l'annulation intervient avant le 15 mai, l'acompte sera remboursé intégralement.

Si l'annulation intervient entre le 15 mai et le 30 juin, une retenue de 35% du montant de votre séjour sera appliquée, dans la limite des acomptes versés.

Si l'annulation intervient après le 30 juin, une retenue de 75% du montant de votre séjour sera appliquée dans la limite des acomptes versés.

La justification d'un problème de santé par un professionnel permet le remboursement total des acomptes versés à tout moment. De plus, un justificatif professionnel empêchant le stagiaire de se rendre à la formation pour des raisons professionnelles permet un remboursement total de celui-ci.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques utilisés par Chanson Contemporaine pour organiser cette session de formation, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le participant s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de Chanson Contemporaine. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le participant en vue de l'organisation ou l'animation des ateliers.

DESCRIPTIF ET PROGRAMME DE L'ATELIER POLYPHONIQUE

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. La direction pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION

Chanson Contemporaine s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le participant y compris les informations concernant les stagiaires. Cependant, le participant accepte d'être cité par Chanson Contemporaine comme client de ses formations. A cet effet, il autorise Chanson Contemporaine à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

En participant à la formation « Lalafab! Les Ateliers d'été », votre adresse mail sera ajoutée au fichier de destinataires des newsletters de Chanson Contemporaine. Le stagiaire pourra ensuite faire valoir son droit de rétractation et en demander la suppression, directement via le lien prévu à cet effet à la fin de chaque newsletter.

Les coordonnées personnelles ne sont ni revendues, ni distribuées et pourront être supprimées à la suite de la formation. Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 06/01/1978, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant sur simple demande à Chanson Contemporaine : cc@chanson-contemporaine.com

DROIT A L'IMAGE

Le participant reconnaît à Chanson Contemporaine le plein droit à la reproduction et à l'exploitation de son image fixée dans le cadre de photographies et enregistrements audiovisuels qui seront réalisés durant le séjour et la formation dans le respect du projet musical et culturel, en vue de promotion et de communication de ses activités.

L'association Chanson Contemporaine s'engage par ailleurs à exploiter ces documents conformément à l'objet et au projet tels que précisés dans ses statuts.